

Commune de DAUMAZAN SUR ARIZE

Le traouc de l'aoucou

DECEMBRE 2018

N° 43



SOMMAIRE

Page 2
Editorial du Maire

Pages 3 à 6
Informations
Municipales

Pages 7 à 11
Informations
pratiques

Pages 12 à 17
Pages des
Associations

Page 18
Coordonnées
des associations

Page 19
Coordonnées
Économiques

Page 22
Contacts,
infos utiles
et agenda

Editorial du maire

Mes chères concitoyennes,

Mes chers concitoyens,

cette fin d'année n'est pas particulièrement marquée par la joie et la bonne humeur ; les mouvements sociaux sont le reflet d'un malaise profond de notre société, dont la complexité est manifeste.

A notre petit niveau communal, notre souci est évidemment lié à nos missions locales, et aux moyens qui nous sont attribués pour gérer au mieux la commune dans l'intérêt de ses habitants.

On parle beaucoup de la difficulté des territoires et de celles et ceux qui y vivent. C'est, bien sûr, l'enjeu principal que de les faire vivre et se développer. Les élus locaux sont soucieux de voir les capacités de financement menacées et mènent au niveau national des actions pour maintenir leurs capacités financières. Notre souci à Dalmazan est bien évidemment de tenir jusqu'au bout nos engagements de ne pas augmenter les impôts communaux.

Mais il faut aussi être en capacité d'action collective, et il n'y a pas de réalité d'action communale sans que celle-ci ne se prolonge au sein de la communauté de communes Arize-Lèze.

Comme je l'évoquais dans l'éditorial de juin, le Conseil Régional a lancé un projet visant à développer les territoires ruraux. Ce projet s'appuie sur l'identification et le développement de « bourgs centres », dont la particularité doit être de pouvoir attirer et fixer les populations, en offrant les services publics et privés nécessaires, en facilitant l'existence et le développement des commerces, en améliorant les réseaux de mobilité (pour nous l'importance du transport vers la Haute Garonne), le logement et les infrastruc-

tures nécessaires à vie locale.

En accord avec le conseil municipal, j'ai présenté la candidature de notre commune, et c'est ainsi qu'avec les communes de Lézat, du Fossat et du Mas d'azil, nous travaillons ensemble pour l'intérêt de notre territoire. Nous en sommes au stade de l'étude diagnostique, avec l'aide d'un cabinet conseil. Cette étude n'est pas terminée, chaque commune devant, au sein de son conseil municipal, apporter ses éclairages et analyses.

L'objectif poursuivi est d'identifier les grands lignes pour notre territoire et les bourgs centres, et de les inscrire dans un contrat avec le Conseil Régional.

A l'aune des événements actuels, qui mêlent des problèmes de structure et de conjoncture, le projet « bourgs centres » est évidemment basé sur le moyen terme, puisqu'inscrit sur une programmation 2020/2025. Il manifeste la volonté des institutions territoriales de prendre en main leur destin.

Nous inscrivons déjà, tant au niveau communal qu'au niveau intercommunal, nos réflexions actuelles dans cette perspective. Il faut que « VIURE AL PAIS » ne soit pas qu'une exhortation publicitaire, mais une belle réalité pour tous. Il faut que ce soit un choix de vie positif et moderne, et non un pis aller chargé de contraintes et de difficultés.

Malgré la morosité du temps présent, je souhaite que vous puissiez profiter d'un peu de bonheur au moment des fêtes de fin d'année, de l'amour et de l'amitié de vos proches, et vous souhaite, une belle année 2019.

Jean-François Vié

La Communauté de Communes, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), l'Etat, le Conseil Départemental de l'Ariège et le Conseil Régional (PROCIVIS), s'engage pour au moins 3 années, dans un Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) consacré à l'amélioration de l'habitat.

Ce programme concerne tous les propriétaires de logement de notre territoire (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, propriétaires d'immeubles vacants).

Les thématiques prioritaires d'intervention pour lesquelles des financements conséquents sont mobilisés concernent la résorption de l'habitat vétuste/insalubre/indécent, l'amélioration thermique et l'adaptation au vieillissement des logements occupés ainsi que la réhabilitation de logements vacants situés sur les centres bourgs.

Après appel d'offres, l'animation et le suivi du programme ont été confiés au cabinet ALTAIR qui assurera l'accueil et le conseil des propriétaires dans le cadre de permanences qui se tiendront deux fois par mois en mairie du Mas-d'Azil et en mairie du Fossat.

**Votre Communauté de Communes
s'engage dans un Programme
d'amélioration de l'habitat**



**Vous êtes propriétaire
vous occupez votre logement ou vous êtes bailleur**

**Vous pouvez obtenir des aides financières et des
conseils personnalisés pour effectuer des travaux !**



**N'hésitez pas à venir vous renseigner dans le
cadre de permanences :**

- ♦ 1^{er} jeudi du mois, en mairie du Fossat, de 9h30 à 11h30
- ♦ 3^{ème} mercredi du mois, en mairie du Mas-d'Azil, de 9h30 à 11h30

**Permanences
d'accueil du public
sans rendez-vous !**

Une équipe de professionnels spécialisés mise à votre disposition par la Communauté de Communes :



Altair
20 promenade du Pradeau
65000 TARBES
Tél : 05 62 93 07 40
altairscop@wanadoo.fr - www.altair-consultants.fr

Partenaires financiers de l'opération :



Le personnel technique et les travaux

Avec les premières gelées matinales, la saison estivale se termine.

Elle a été éprouvante pour le service technique. En effet, elle présente des centaines d'heures de tonte et de débroussaillage, l'entretien des espaces verts et fleuris dans le village sans oublier l'arrosage et l'entretien du stade. La taille des haies et l'entretien du cimetière représentent de nombreuses heures de travail. Il ne faut pas oublier l'entretien du village (balayage et désherbage manuel) ainsi que le nettoyage des poubelles. A ce propos, le service technique est souvent victime de l'incivilité des dumaizaniens qui n'hésitent pas à déposer clandestinement des encombrants, matelas et autres détritus alors que cela est interdit. Il suffit de les porter à la déchèterie des Bordes ou contacter le SMECTOM pour un enlèvement à la demande.

Comme vous avez pu le constater, les ouvriers communaux ont également effectué de petits travaux : bordures de trottoirs, élagage d'arbres, entretien de chemins et maintenance des bâtiments communaux (remise en état des appartements du Champ de Mars). Ils ont géré l'installation et le bon déroulement de la fête et ont largement participé à l'installation du festival.

Maintenant, avec les premiers froids, ils doivent assurer le ramassage des feuilles, ce qui re-

présente une bonne dizaine de bennes de camion.

L'entretien du village avec les fêtes qui arrivent va les occuper durant de nombreuses heures.

Facilitez leur la tâche en faisant preuve de civisme. Evitez de laisser divaguer vos chiens dans le village, ramassez les déjections de vos animaux, déposez correctement vos ordures dans les poubelles ; les municipaux méritent un peu de reconnaissance.

En ce moment, ils installent les illuminations de Noël et les sapins pour le plaisir de tous. Ils procéderont ensuite à des travaux d'élagage.

En ce qui concerne le personnel communal technique attaché à l'école et à l'entretien, il fait face avec beaucoup de sérieux à toutes les situations et je les en remercie.

Je n'ai pas besoin de préciser également la qualité du service rendu au niveau de la gestion communale mais aussi auprès de la population par le service administratif.

Pour ce qui concerne les grands travaux

Des travaux de goudronnage ont été effectués rue du Bastion, rue du Traou de l'aoucou et rue du Barry. Ces derniers ne sont pas terminés, les peintures au sol n'ont pu être réalisées comme prévu le 3 décembre par le département à cause des remontées

de gravier. Cela prendra un peu plus de temps mais sera réalisé.

Le cheminement entre la bascule et la pharmacie, retardé par les lourdeurs administratives, est prévu pour la deuxième quinzaine de janvier.

La réparation des trappes de désenfumage de la salle polyvalente est prévue ce mois de décembre.

Au niveau rivière, les arbres qui obstruaient l'Arize ont été retirés par le syndicat.

En ce qui concerne l'église, les travaux d'électricité devraient commencer prochainement, Diane s'en occupe activement, ainsi que du traitement de la mérule.

Au niveau de la toiture, une réponse de l'assurance est attendue pour la prise en charge des travaux de réparation.

Dans le courant du premier semestre 2019, les travaux sur le pont du ruisseau de Montbrun devraient voir le jour sous la compétence de la communauté de communes.

Cette dernière effectuera également la réfection du chemin de Loumet jusqu'à l'intersection de la Lasserre ainsi que des travaux de goudronnage sur le chemin de Baloy.

Enfin, des études sur le pluvial sont en cours.

En cette période de fin d'année, je vous souhaite de bonnes fêtes en famille, surtout pour les enfants, et je vous présente à tous mes meilleurs vœux de bonheur et une bonne santé pour cette nouvelle année.

Rémi Bergé

Dernières



délibérations

6 juillet

- contribution échelonnée éclairage public 2017 et futur programme d'électrification rurale du SDE 09
- convention de mandat à la CCAL travaux voirie communale 2018
- reversement à la CCAL des fonds d'amorçage perçus
- fixation prix cantine scolaire et participation de la commune aux frais de cantine des enfants de Daumazan
- frais scolarité exceptionnel un élève à Montbrun-Bocage,

- relocation du logement Champ de Mars
- aménagement de locaux communaux dédiés à l'offre de soins et mise en accessibilité des circulations entre les différents professionnels de santé
- projet de valorisation et de développement des 4 bourgs centres Arize Lèze
- fonds de concours à la CCAL pour réfection du pont du ruisseau de Montbrun
- décision modificative n°1

- adhésion au syndicat mixte du Parc Naturel Régional
- mise à disposition de locaux communaux à l'ALAE et ALSH
- frais de fonctionnement de l'école facturés aux communes
- vente de terrains de la ZAE
- panneau d'information électronique
- décision modificative n° 2

- approbation du montant des compensations (CLECT) à la CCAL
- subvention au CCAS
- décision modificative n°3
- réfection du réseau principal des eaux pluviales
- approbation d'un nouveau plan de financement pour la réalisation de travaux de mise aux normes accessibilité des circulations entre les différents professionnels de santé,

5 octobre

- contrôle et entretien des points d'eau incendie par le SMDEA

7 décembre

- prise en charge déficit lotissement Menjou
- révision de tarif de location des salles communales

Bilan municipal 2018

Année « studieuse » faite de réflexions et d'idées sur les projets à venir et sur le « qui fait quoi ».

En développant un travail d'équipe et d'engineering avec la communauté de communes, la commune a ainsi contribué à la mise en œuvre de la fusion et à la future planification communale : travaux à lancer, montage des agendas, évaluations budgétaires, demandes de subvention, répartition des domaines.

Ainsi passent sous la responsabilité de la communauté de commune :

- une partie de la voirie communale,
- le pont du ruisseau : entretien et travaux de restauration,
- l'assainissement du village

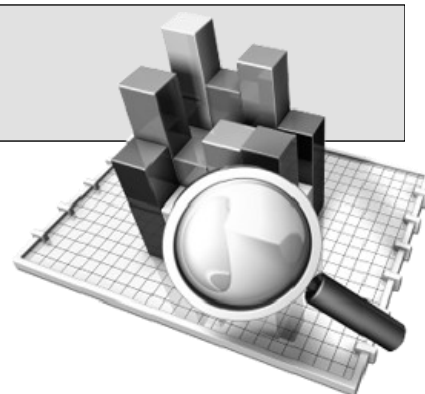
(compétence sous mandat SMDEA) hors réseau pluvial.

Pour autant, l'équipe municipale n'est pas restée sans élaborer des programmes :

- Accessibilité handicapée aux bâtiments communaux,
- traversée du village : mise en œuvre de la première phase,
- zone médicalisée : aménagement de la zone Poste/ cabinets médicaux

Les réalisations suivantes ont été poursuivies :

- école : mise en place d'une nouvelle organisation et intendance cantine,
- gestion et entretien du



- parc immobilier,
- service technique : remaniement du personnel avec établissement de responsabilités nouvelles. Embauches sous CDD de courte durée,
- archive : une embauche en service civique et création de nouveaux outils de suivi de stock,
- aménagement de l'entrée du village

J.liebhold



Carnet noir



- Ida LAGARDE, veuve TAJAN, le 29 juillet, à l'âge de 101 ans,
- Denise FARAGOU, veuve LEOTARD, le 9 août, à l'âge de 92 ans,
- Paul LEYGONIE, le 8 août, à l'âge de 53 ans
- Raymonde BENTAJOU, veuve RIBAT, le 11 août, à l'âge de 95 ans,
- Lucien FERNANDEZ, le 29 août, à l'âge de 68 ans,
- Jean MIRAMONT, le 9 septembre, à l'âge de 73 ans,
- Jean-Pierre BOUE, le 14 septembre, à l'âge de 70 ans,
- Emilienne MILHORAT épouse DEJEAN, le 26 septembre, à l'âge de 95 ans,
- Reine PEDOUSSAUT épouse LERIME, le 10 octobre, à l'âge de 83 ans
- Marthe Séguéla veuve soula, le 9 décembre, à l'âge de 94 ans.

Carnet blanc



- Anthony LE GLAUNEC et Isabelle CHOUIN, le 7 juillet
- Robin GACHES et Laure PLAISANT le 29 septembre

Carnet rose



Nous rappelons qu'au nom du respect de la vie privée (article 9 du Code Civil) les naissances ne donnent pas lieu à publication et, à ce titre ne sont mentionnées dans le présent carnet qu'à la demande expresse des parents.

BOITE A IDEES



Parce que nous savons que vous avez à cœur la vie du village et son amélioration, une « boîte à idées » est à votre disposition pour déposer vos suggestions, critiques, projets, innovations, etc.

Tout courrier déposé dans la boîte aura une réponse écrite vous précisant la mise en œuvre de votre idée ou sa mise en attente.

Ensemble nous pouvons construire le devenir de Daumazan.

Pensez à la « Boîte à idées » !!

J. Liebhold

Le PCS nouveau est arrivé

Le PCS (Plan Communal de sauvegarde) nouveau est arrivé !

Ce livret à pour but d'informer les citoyens sur les risques auxquels ils peuvent être exposés dans leur département et répertorie les mesures préventives, de protection et de sauvegarde limitant leurs effets.

Trois risques majeurs supplémentaires apparaissent :

- événements climatiques
- nucléaire
- terrorisme

Les fiches pratiques concernant ces thèmes

« QUE FAIRE EN CAS DE ... »

seront prochainement dans vos boîtes aux lettres.

En attendant pensez à venir consulter le PCS en mairie

ou sur www.ariège.pref.gouv.fr rubrique « sécurité et gestion des risques »..

J. Liebhold



Un site pour aider aux démarches de demandes d'aides

Allocations familiales, revenu de solidarité active (RSA), prime d'activité, aide pour une complémentaire santé (ACS), allocation logement, allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA, ex-minimum vieillesse), bourses... Faute d'informations ou en raison d'une complexité des démarches, nombre de prestations sociales ne sont pas sollicitées par **leurs ayants droit**.

L'allocation de solidarité pour les personnes âgées par exemple est l'une des prestations les moins demandées. Et moins de la moitié (de 28 % à 41 % selon la DREES) des personnes, qui seraient éligibles à l'aide pour une complémentaire santé, la demandent.

Retrouvez toutes les informations sur le site mes-aides.gouv.fr

Voir aussi : site du service public et Site du Ministère des affaires sociales et de la santé

J. Liebhold

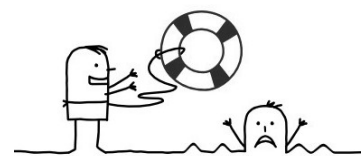
Les modalités de numérisation des factures papier

L'arrêté du 22 mars 2017 [JORF du 30 mars 2017] fixe les modalités de numérisation des factures papier et les règles de conservation des factures numérisées.

Les contribuables (assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée) qui le souhaitent, peuvent désormais numériser leurs factures papier dès l'envoi ou la réception de ces dernières et peuvent les conserver sous forme dématérialisée jusqu'à la fin de la période de conservation fiscale (**6 ans**).

Cette mesure a pour objet de favoriser la dynamique de dématérialisation des process et de réaliser des gains de productivité en ayant recours à un archivage dématérialisé moins onéreux qu'un archivage de documents papier.

J. Liebhold



Conservation des documents

Les documents liés aux questions familiales doivent être conservés **de façon permanente**. C'est notamment le cas pour :

- les jugements de divorce ou jugements d'adoption,
- les contrats de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs),
- les livrets de famille et diplômes.

Assurance : à conserver **2 ans**

Assurance vie : doivent être conservés **10 ans**, par le bénéficiaire de l'assurance, dès qu'il a connaissance du contrat.

Logement : les preuves du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic, procès-verbaux des assemblées générales de copropriété doivent être conservés **10 ans**.

Activité professionnelle : Les bulletins de salaire, contrat de travail et certificats de travail doivent être conservés **jusqu'à la liquidation de la retraite**.

Les attestations d'Assedic ou Pôle emploi doivent être conservées car elles sont également utiles dans le cadre du calcul des droits à la retraite. Idem pour les documents liés aux périodes maladie, hospitalisation et/ou maternité.

J. Liebhold



Permanences sociales

Les rencontres avec les assistantes sociales du Conseil Départemental sur les vallées de l'Arize et de la Lèze ont lieu **uniquement sur rendez-vous** de 9 h 30 à 11 h 30, en appelant au centre local ADS du Fossat : 05.61.69.04.10

Les permanences ont lieu :

- au Mas d'Azil le 2ème mercredi matin et le 4ème mardi après-midi,

- au Fossat les 1er et 3ème mardi matin,
- à Lézat le 1er lundi matin et 4ème vendredi matin.

Les consultations médicales gratuites du nourrisson du service de protection maternelle et infantile, gratuites, se prévoient également sur rendez-vous, au même numéro et se tiennent le 1er mercredi du mois, au Fossat le matin, au Mas d'Azil l'après-midi.

Un nouveau service à la disposition des usagers

La Brigade Numérique

Unité récemment créée fin février 2018, la **brigade de Gendarmerie numérique** est à la disposition des usagers et dispose d'une compétence nationale.

Elle a pour mission d'accueillir à distance et par voie numérique l'utilisateur, de l'informer et de l'orienter 24h/24, 7jours/7 pour toute question ou information en lien avec la sécurité, hors toute situation d'urgence pour laquelle il conviendra de composer le **numéro d'urgence 17**.

Comment contacter la brigade numérique ?

Connectez-vous par internet sur le site suivant :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique>

Tapez votre question ou votre message dans la case réservée à cet effet (voir ci-contre) et cliquez sur la flèche bleue pour transmettre votre demande.

Vous pouvez également ajouter une pièce jointe en cliquant sur le logo représentant un trombone dans un rond bleu.

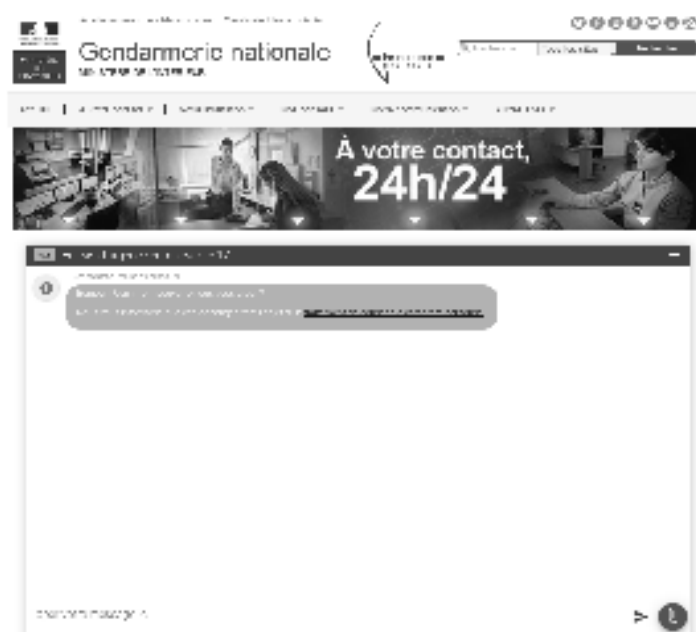
Les missions de la brigade numérique

Les gendarmes, affectés à la brigade numérique, sont habilités à établir des main courantes, des procès-verbaux d'investigations, si nécessaire, et les communiquer ensuite, soit aux brigades territoriales, dont dépend la personne ayant sollicité cette unité, soit aux magistrats compétents.

Elle peut également orienter les personnes, en fonction du sujet, vers les organismes compétents si la question posée n'est pas du ressort de la Gendarmerie.

En outre, elle peut également apporter des réponses, concernant le recrutement en Gendarmerie, aux personnes qui souhaitent intégrer cette institution.

Il convient de préciser que la brigade numérique ne vient pas en remplacement des brigades territoriales, présentes sur les vallées de l'Arize et de la Lèze, mais est complémentaire de ces dernières en ajoutant cette facilité de contact avec les usagers.



Major Patrice CHATAINIER

Commandant la COB de LE FOSSAT

05.61.69.60.17

cob.le-fossat@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Le Centre Local d'Information et de Coordination, CLIC Arize-Lèze, vous accueille le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 17H et le mardi de 14h à 17h. Il assure ses missions d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination dans le cadre du maintien à domicile des plus de 60 ans et des personnes en situation de handicap pour les habitants des vallées de l'Arize et de la Lèze. **Le service est gratuit.**

En parallèle à ces missions, le CLIC vous propose sur plusieurs communes, une nouvelle activité hebdomadaire : **la marche urbaine.**

Cette activité gratuite s'adresse aux seniors désireux de sortir de chez eux et de pratiquer une activité accessible à tous, y compris ceux qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Cette activité s'adapte à tous les niveaux, elle s'apparente à une promenade au rythme et selon les envies et les possibilités de chacun dans les rues de la ville.

C'est une occasion de rencontrer d'autres personnes dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

A Lézat sur Lèze : cette activité mise en place depuis le mois de mars 2018 se poursuit en collaboration avec le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire de l'Ariège (CODEPGV) et la municipalité de Lézat sur Lèze.

Point de rencontre sous la halle, les vendredis de 15h à 16h.

Au Mas d'Azil : L'activité promenade mise en place depuis le mois d'octobre 2018 se déroule en partenariat avec le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire de l'Ariège (CODEPGV) et la municipalité du Mas d'Azil. Point de rencontre devant la Mairie, les mardis, de 15h à 16h.

Pour toute inscription ou renseignement, vous pouvez contacter le CLIC Arize-Lèze.

Cette activité est gratuite et ouverte à tous.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Il est conseillé de prendre RDV

Tél/fax : 05 61 68 01 66
cl'ic.arizeleze@wanadoo.fr

Mise à disposition de personnel pour vos travaux

Pour tous vos travaux de ménage, repassage, jardinage, bricolage, manutention, restauration, hôtellerie, soutien scolaire, etc., l'association ARCSI (membre du groupe économique et solidaire IRISSE) met à votre disposition du personnel compétent et de confiance pour un travail soigné et de qualité.

Vous réglez simplement la facture sur la base du tarif horaire fixé.

Possibilité d'une réduction fiscale de 50 % ou d'un crédit d'impôt.

www.irisse.fr
5 avenue d'Aulot
09200 Saint-Girons
Tél. : 05.61.96.88.80
Fax : 05.61.96.88.81
Mel :
arcsi@wanadoo.fr



A vos 16 ans, pensez à vous rendre à la mairie pour procéder à votre recensement, muni de votre pièce d'identité.

Une attestation vous sera ensuite remise, indispensable pour l'inscription au permis de conduire et pour les épreuves d'examens. Vous serez ensuite convoqués pour la journée d'appel à la défense à la caserne de Pamiers.



Gestion des déchets



Déchets verts

Les déchets végétaux des jardins sont collectés tous les mardis à partir de 12 h devant le domicile, à raison de 2 fagots ou 2 contenants (cageots ou cartons uniquement) maximum de moins de 8 kg, par foyer et par tournée. Les branchages ne doivent pas dépasser 1 mètre de long.

Déchetterie

La déchetterie est ouverte aux Bordes sur Arize du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 à 16 h et le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Vous y déposez : ferraille, cartons, verre, papier, encombrants, déchets de bois, déchets toxiques, huile de vidange, pneus, déchets de soins à risque infectieux et ancien électroménager aux fins de recyclage.

Mardi matin
Sacs jaunes
et cartons

Vendredi
Déchets
ménagers

Mardi
Déchets verts et
Déchets ménagers



Tout dépôt de déchets hors des contenants est, à ce titre, répréhensible.

Le dépôt sauvage des déchets est interdit et passible d'une contravention de 5ème classe (1500 €) et la confiscation du véhicule (article R 633-8 du code pénal).



Cartouches

d'imprimantes

Une opération de récupération est organisée sur la commune en partenariat avec la société L.V.F. et l'association Enfance et Partage pour récupérer les cartouches d'imprimantes et les téléphones portables. Le collecteur se trouve dans le hall de la mairie. Un récupérateur à piles y est également à votre disposition.

Espaces de propreté

Ils ont été installés par la communauté de communes. Sur le village, ils sont au nombre de quatre : à la salle polyvalente, au quai de la pétanque, rue du Bastion et derrière la Poste. Des containers récupérant les papiers et le verre ont été mis en place.

Tri sélectif

Des sacs jaunes permettent de récupérer les bouteilles et films en plastique, les briques alimentai-

res, les cartons et enfin les boîtes métalliques. Le ramassage s'effectue le mardi matin. Ne sortez vos sacs que le lundi soir.

Des conteneurs de sacs jaunes ont été installés sur les aires de propreté.

Suite à une consommation excessive de sacs jaunes, il ne sera donné qu'un rouleau par foyer à la fois. Rappelons que les sacs jaunes ne doivent en aucun cas servir aux ordures ménagères, déchets verts ou vêtements.

Ordures ménagères

Le ramassage est effectué le mardi et le vendredi matin.

Bouchons plastiques

Le club du 3^{ème} Age participe à la collecte des bouchons de plastique pour qu'ils soient recyclés au profit des handicapés. Sont récupérés les bouchons de bouteilles de lait, eau, jus de fruits... (jusqu'à 12 cm de diam). Apportez-les à Jeanine Parra.

**Pour tout renseignement,
appelez le SPECTOM au
05.61.68.02.02**



Réduisons nos déchets
dès maintenant !

Retrouvez nos astuces et conseils sur WWW.smectom.fr



RÉDUIRE, UN ENJEU DE POIDS

Chaque année, nous produisons chacun près de 700 kg de déchets, dont 300 kg sont des déchets ultimes, c'est-à-dire qu'ils seront enfouis au centre de stockage de Berbiac et y resteront. Réduire notre production de déchets relève d'un enjeu bien entendu environnemental, mais aussi financier car il s'agit de maîtriser les coûts toujours grandissants du traitement de nos rebuts. Trier, composter, adopter un Stop Pub, réduire le gaspillage, les menus "Je trie" et "Je réduis" du site du SPECTOM vous donnent toutes les clés pour mettre votre poubelle au régime et l'alléger jusqu'à 200 kg.



En 2019, seront mis en place les bacs individuels.

Une réunion publique sur le sujet, à destination des usagers des communes de Daumazan, Castex, La Bastide de Besplas, Méras, Loubaut, Fornex, Campagne et Sieuras, aura lieu :

Le mercredi 6 mars de 18 h à 20 h
Salle polyvalente de Daumazan

MÉMO TRI

COMMENT SAVOIR
DANS QUEL CONTENANT
DÉPOSER MES DÉCHETS ?

JE VÉRIFIE D'ABORD
SUR L'EMBALLAGE



LA CONSIGNE DE TRI OU TRIMAN

LES BOUTEILLES ET FILMS ÉTIRABLES EN PLASTIQUE



LES BOÎTES MÉTALLIQUES



LES BRIQUES ET CARTONS

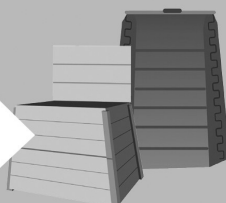


BIEN VIDÉS, PAS LAVÉS, PAS IMBRIQUÉS
DANS LE SAC / BAC JAUNE

LES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN



DANS LE
COMPOSTEUR



LES EMBALLAGES EN VERRE



DANS LE
RÉCUP' VERRE



TOUS LES PAPIERS



DANS LE
RÉCUP' PAPIER



LES DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX PIQUANTS, COUPANTS ET BOÎTES DASRI



EN PHARMACIE
OU DÉCHÈTERIE



CIITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio



Smectom
du Plantaurel

05.61.68.02.02
contact@smectom.fr
www.smectom.fr

Les amis de l'église Saint-Sernin

Toujours aussi motivés

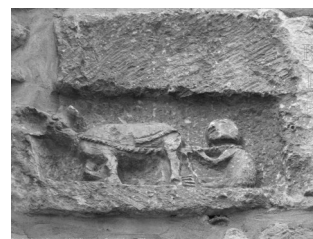
L'association des amis de l'église Saint-Sernin, en partenariat avec la mairie, les monuments historiques et la DRAC, progressent dans les diverses restaurations et rénovations à l'intérieur de l'église. Les travaux concernant la dépose du circuit électrique devraient débuter sous peu. Ensuite, aura lieu la dépose des boiseries qui seront refaites à l'identique sur les préconisations des monuments historiques. Entre temps un nouveau circuit électrique sera installé.

Cette année encore, le dynamisme de l'association s'est aussi traduit dans plusieurs manifestations culturelles et ludiques. Le bel espace de l'édifice patrimonial est très solli-

cité pour la tenue de différents concerts.

L'église a accueilli sept concerts variés : le joueur de flûte de Hamelin ; la chorale Atout Chœur de Muret ; Jean Benoît Evrard et Nadia Dubocq qui ont animé l'évocation de Jean de La Fontaine avec un concert « la joie de vivre » pour le Patrimoine de Pays ; l'ensemble vocal d'Ariège Pyrénées de Joël Dumont pour la nuit des églises ; le jeune pianiste virtuose Constant Desprès, Nadia Dubocq et Jean Benoît Evrard qui ont charmé le public lors du concert dans le cadre de la fête locale ; le centenaire de Debussy a été célébré par le duo de flûte/piano « Sostenuto », dernier concert avec la polyphonie

méditerranéenne du sympathique « Trio Ecco », sans oublier l'exposition sur le patrimoine de Daumazan d'hier et d'aujourd'hui, la randonnée pédestre dans la campagne carlanaise et le lancer de ballons suivi d'un goûter le same-



di 22 décembre dès 15 heures. Un marché de Noël et la chorale « Mescladis » seront associés à cette journée.

Michèle Touleyrou

L' A.C.C.A.

La nouvelle présidente a bien pris ses fonctions.

Les lâchers de gibier ont été assurés et se poursuivent.

La saison de chasse bat son plein. Les battues au grand gibier, qui permettent de réguler et de protéger les récoltes de nos amis agriculteurs se poursuivent.

Les trois jeunes et nouveaux chasseurs font preuve d'un comportement exemplaire.

Un concours de chiens, setters de moins de trois



ans, a été organisé au mois d'août avec une forte participation de chasseurs régionaux. 33 participants au total, ont été classés par des juges pour accéder à la finale au niveau national. La journée s'est terminée par

un bon repas.

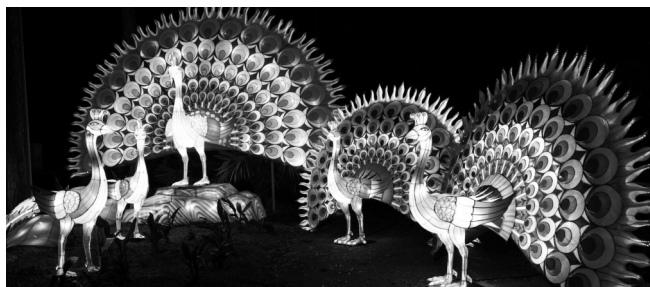
Un deuxième concours sur gibier tiré à eu lieu en octobre. Les participants ont fait part de leur totale satisfaction. De nombreuses récompenses ont été distribuées dont une carabine de chasse au premier. La journée s'est terminée par un repas en plein air organisé par Madame la Présidente.

Enfin, en cette période de fête, nous présentons à toutes les daumazanaïses et tous les daumazanais nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Rémi Bergé,
Secrétaire de l'ACCA

Les aînés ruraux

Comme chaque année, les 3 repas « poule en sauce » le 14 mars, « tajine de canard » le 6 juin et « choucroute » le 7 novembre, ont été appréciés par les adhérents des 3 clubs partenaires.



22 mai et 6 novembre et, en plus, le 8 janvier, le festival des lanternes chinoises à Gaillac.

Du 1er au 2 juillet, nous allons visiter les Corbières maritimes avec la découverte de Terra

Le séjour en auvergne, du 18 au 21 septembre, s'est déroulé dans une très bonne ambiance : bon accueil, bonne humeur et beau temps.

Le 15 décembre, nous avons notre assemblée générale au cours de laquelle nous fêterons les 40 ans du club, nous rappellerons aussi un dossier très important : sécurité séniors. Il faut rester très vigilants pour parer au mieux les arnaques de toute sorte et de plus en plus nom-

breuses. De plus, les accidents domestiques sont responsables, chaque année, de près de 20000 morts en France, un chiffre 2 à 3 fois supérieur à celui des accidents de la route. Quelques mesures à prendre pour éviter les mauvaises surprises : les tapis, les descentes de lit, les mules, les escaliers, monter sur une chaise, etc.

Pour 2019, nous avons à nouveau programmé les 3 repas : 13 mars,

Vinea, cave de vieillissement du vin à 80 m sous terre puis Port Leucate avec embarquement pour une belle promenade en bateau. A la fin du 2ème jour, Narbonne ne devrait plus avoir trop de secret pour nous.

Nous vous disons à l'année prochaine et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le bureau



L'atelier BELOTE

Bonjour à tous, comme annoncé sur le Traoucou de juin, l'atelier belote a organisé pour la 2^{ème} année consécutive, le **30 juin** dernier, le **marché d'art et fermier** avec l'aide précieuse de Michèle Touleyrou. Comme toute manifestation, cela représente beaucoup de travail en amont et, cette année encore, nous n'avons pas été récompensés, les daumazanaïes «boudent» ce type d'évènement, mais nous insistons. Notre **voyage annuel**, programmé le **26 juillet** a conduit 34 personnes à la carrière de **talc de Trimouns**. A 1700 m d'altitude, nous avons bénéficié d'un ensoleillement parfait. Durant deux heures, notre guide nous a tout appris sur la carrière : le gisement de Trimouns, sa genèse, le talc, l'extraction, le tri, le transport, le stockage, le séchage, le

broyage, l'utilisation de cette roche blanche dans l'industrie (peinture – papier – matière plastique...), nous sommes rentrés enrichis.

La visite terminée, nous avons rejoint, conduits par les cars Ortet, «**la table du boulanger**» à Savignac les Ormeaux où il nous a été servi un succulent repas, auprès d'une cheminée un peu trop alimentée ! Une petite balade digestive autour du lac et nous avons pris le chemin de retour.

Notre **repas annuel**, le **27 septembre**, a réuni 60 personnes. Une fois de plus, Denis et Nadine Vincini nous ont régales. Les Pastous sont venus, comme chaque année, entonner



leurs chants pyrénéens avec quelques beloteurs, accompagnés par l'accordéon de Mr Vergé, l'ambiance était festive et amicale comme nous l'aimons.

Notre exercice comptable 2018 est clos au 30 novembre. Durant les semaines à venir nous préparerons l'Assemblée Générale qui se tiendra si possible fin décembre.

Cette année 2018 touche à sa fin, le bureau vous souhaite de très bonnes fêtes et beaucoup de bonheur.

Nous pensons très fort à tous les habitants de l'Aude qui eux n'auront pas un Noël ni un nouvel an réjouissants.

Si vous aimez jouer à la belote, venez nous rejoindre tous les jeudis après-midi.

A bientôt,
le bureau.

ArlésiE

**Saison culturelle
Les Hérésies en Arize Lèze
1999/2019**

**ArlésiE fête ses 20 ans,
l'âge de tous les possibles !**

SPECTACLES TOUT PUBLIC



**Samedi 9 février – 19h30
à DAUMAZAN SUR ARIZE**
OUVERTURE DE SAISON

CONFÉRENCES DE POCHE
Nokill (81)

Léon Lenclos.

Ces courtes conférences nous transportent dans l'univers de Léon Lenclos, où l'irréel devient banal, où le quotidien semble extraordinaire.

LE GRAND DÉBALLAGE (31)

PULCINELLA (31)

Ferdinand Doumenc :
saxophones, flûtes
Florian Demonsant :
accordéon,
Jean-Marc Serpin :
contrebasse,
Pierr Pollet : batterie,
percussions.



Et si Pulcinella partait à la recherche d'un bal perdu, le leur ? Un bal aussi futuriste que nostalgique, occasion rêvée de s'encanail-ler sur un dance oor intemporel. Malicieux, le quartet entrecho-que mazurka, afrobeat, valse et autres merengue. Peu importe le pas pourvu qu'il y ait l'ivresse ! Le Grand Déballa-ge, un concert à danser.

Samedi 9 mars – 19h à DAUMAZAN SUR ARIZE
MON PROF EST UN TROLL

Compagnie La Fleur du Boucan (31)

Mise en scène et interprétation :
Nicolas Luboz et Charlotte Castellat
Conception technique : Christophe Barrière
Collaboration à la mise en scène :
Olivier Tarasse, Sarah Cousy, Manu Diaz
Composition violoncelle : Charlotte Castellat

Construction décors : Jean Castellat

Costumes : Sophie Castellat

Ce matin, comme tous les matins, Max et Alice s'amuse-nt à faire tourner la maîtresse en bourrique. Mais cet-te fois-ci c'en est trop, elle craque pour de bon et file à l'asile !

Arrive alors un nouveau directeur : un troll. Rapide-ment, de nouvelles règles stupides sont imposées et les enfants se retrouvent à travailler toute la journée dans une mine d'or. A la moindre petite bêtise, « croque ! » le troll les dévore.

Dans ce climat de terreur, Max et Alice se mettent à la recherche de grandes personnes pour les aider. Mais personne ne semble les prendre au sérieux...

Comment faire pour sortir de ce cauchemar ?

Un spectacle déjanté où deux comédiens survoltés nous entraînent dans une histoire rocambolesque.

Une quête sur la responsabilité, un voyage vers l'autre, face à la peur, pour faire tomber les barrières de l'igno-rance...

Théâtre/théâtre d'objets,

tout public à partir de 7 ans – 50 mn

Samedi 13 avril

19h à DAUMAZAN SUR ARIZE

**LA PETITE HISTOIRE QUI VA TE FAIRE FLIP-
PER TA RACE (tellement qu'elle fait peur)**

**Compagnie Typhus
Bronx (31)**

Un solo de Typhus
Bronx
d'a(peu) près les
frères Grimm



Grande soirée pyjama d'épouvante.

Ramène ta tototte et ton doudou, mais pas ton petit enfant. (Aucune prise en charge psychologique post-traumatique). Typhus a déterré une histoire ancienne. Un conte oublié des frères Grimm.

Si tu es bien sage, il sera prêt à remplir ta tête de jolis crochenoirs...

Une variation sanglante autour du conte du Genévrier dans un théâtre d'objet librement horrifique

Clown caustique,

déconseillé aux moins de 12 ans – 70 mn

Samedi 1 juin – 19h à LE FOSSAT

En co-réalisation avec L'Estive,
scène nationale de Foix et d'Ariège

LE NOUVEAU MONDE

Cie Attention Fragile (13)

Écriture, scénographie, et interprétation : Gilles Cailleau



Mise en piste : Julie Denisse
Accessoires : Christophe Brot
Costumes : Virginie Breger
Lumière : Christophe Bruyas/
Philippe Germaneau
Ingénieur du son, intervenant
musical : Thibaut Boislève

Le Nouveau monde raconte l'histoire poétique et inquiétante de ce début de XXI^e siècle. Pour envisager l'inconnu, il n'y a ni l'histoire, ni la

philosophie, ni la science, il n'y a que la poésie d'un spectacle. Il n'y a que la naïveté du cirque.

Entouré par les spectateurs, dans une sorte de no man's land aux lumières bleutées, Gilles interroge le monde qui vient. Quand le XXI^e siècle a-t-il vraiment commencé ? En novembre 89, à la chute du Mur de Berlin ? En 92-94, avec la naissance d'internet ? Avec l'arrivée du S.I.D.A ? Le 11 septembre 2001 à l'effondrement des tours jumelles ?

Le dernier secret de ce spectacle, c'est que chacun, s'il le souhaite, peut y apporter sa parole et un petit bout de soi.

Cirque imparfait, à partir de 10 ans – 120 mn.

Samedi 6 juillet – 19h à DAUMAZAN

L'OGRESSE POILUE

Opossum compagnie (09)

De et avec Mélodie Pareau et Antonin Durecu

Composition musicale et interprétation : Antonin Durecu

Création Lumière : Marion Durand

Conception masque : Koba Royer

Conception Marionnette : Jo Smith et Mélodie Pareau

La mama Cécilia et sa fille Chiara aiment beaucoup les crêpes, tellement qu'elles ne mangent que ça ! Mais un jour la mama Cécilia en a assez et envoie sa poêle à crêpes magique à sa mère la Maminna, qui vit de l'autre côté de la forêt touffue où se cache l'Ogresse Poilue...

Entre Le Petit Chaperon Rouge et Babayaga, ce conte italien parle de transmission et de désirs, aux enfants ainsi qu'aux adultes.

Conte musical avec masques et marionnette, tout public à partir de 6 ans– 50 mn

SPECTACLES JEUNE PUBLIC

A destination des scolaires

Le 18 et 19 février – à LE FOSSAT

Le 21 et 22 février – à DAUMAZAN

PETITE CHIMÈRE

Cie Les Voyageurs Immobiliers (31)

Magali Frumin : directrice artistique

Magali et Margot Frumin, Louise Bloch, Florence Bertagnolio et Sophie Masse : décoratrices et costumières

Marie Denazelle : composition musicale

Jérémie Alexandre : création
lumière

Florence Bertagnolio : comédienne.



Poicaseau (POLsson CANard oiSEAU) sort de son œuf et part découvrir le monde qui semble fabriqué pour lui. Les animaux qu'il rencontre évoluent dans ce décor mouvant fait de tissus. Trois tableaux, trois paysages se succèdent.

- Sous l'eau : monde aquatique et coloré, l'occasion d'apprendre à nager

- Sur la terre : apprendre à marcher, courir, sauter, grimper

- Dans les airs : le ciel, les nuages, les courants d'air.

Apprendre à voler, planer, tomber, décoller. À chaque immersion dans un nouvel environnement, notre petit personnage, aidé de la comédienne, se transforme en se dotant de nouveaux attributs (queue de poisson, pattes de canard, ailes d'oiseau). Il veut devenir autonome, jusqu'à partir tout seul, comme un grand pour voir ce qu'il y a au-delà du décor.

Marionnette, théâtre visuel et sonore

à partir de 3 ans - 35 mn

Les 1 et 2 avril - à LE FOSSAT

Les 3 et 4 avril - à DAUMAZAN

LA BELLE ÉVEILLÉE

Cie Anne ma sœur Anne (31)



D'après le conte de Gaël Aymon

Avec Anne Bourguès et Marion Dinse

Il était une fois une princesse à qui les fées avaient accordé l'intelligence, le courage et... de terribles cauchemars !

Ainsi lorsqu'à quinze ans elle se pique le doigt à l'épingle d'une rose et sombre dans un profond sommeil, son destin sera tout autre que celui d'attendre le baiser d'un prince charmant pour la réveiller...

La belle éveillée, transposition habile de la belle au bois dormant, propose

une vision audacieuse et réjouissante du conte d'origine.

Conte musical à partir de 6 ans - 35 mn

Contacts Arlésie

1 Place du Dôme 09350 DAUMAZAN SUR ARIZE

Tél : 05.61.60.48.84 arlesie@wanadoo.fr

Facebook.com/arlesie www.arlesie.asso.fr

Tarifs spectacles :

Général 12 €, réduit 10 €, abonné 8 € (+ abonnement annuel 10 €), moins de 13 ans 5 €.

Le repas a lieu après le spectacle, vers 21h en compagnie des artistes : 16 € (cocktail, vin et boisson chaude compris) 14 € ado, 10 € enfant.

US Arize rugby



Amis sportifs,

L'U.S.Arize va bien ; nos joueurs de **l'équipe 1**, se classent en 2^{ème} position, dans cette première partie de la saison, **l'équipe B**, malgré des résultats en dent de scie, occupe une très honorable 2^{ème} place, **nos Juniors** du Val XV, eux aussi, se retrouvent au 2^{ème} rang,

L'Ecole de rugby

Même si l'effectif est en légère régression, Jean-Claude PINCE, l'encadrement et les bénévoles assurent la pérennité de cette école, en organisant des tournois certains samedis.

Bravo à tous et continuez sur cette lancée positive jusqu'au bout, faites vous plaisir et faites nous plaisir.

Quant aux commissions qui animent notre club, beaucoup de travail a déjà été effectué.

La commission publicité

Nos sponsors ont trouvé une place sur les nouveaux maillots qui sont en cours d'impression, le calendrier du club est aussi en phase finale chez l'imprimeur.

La commission animation

le 18/11, lors de la rencontre Lézat/U.S.Arize, 150 personnes environ ont dégusté le repas concocté par les dames des présidents, Etiennette et les bénévoles,

le 2/12, le loto du dimanche après-midi a été préparé par cette même commission.

Prochainement :

- le 26 janvier, la soirée « cochon »,
- le 02 mars, le 2^{ème} loto vous sera proposé le samedi soir,

mais aussi, vous devez avoir vu les affiches chez les commerçants, le club, réunissant joueurs et dirigeants, se mobilise pour vous proposer **un réveillon dansant le 31 décembre**, venez nombreux finir l'année avec nous dans la joie et la bonne humeur, inscrivez-vous dès à présent.

Comme vous pouvez le constater, les membres de l'U.S.Arize travaillent et réfléchissent pour animer notre village.

Pour conclure, nous voudrions remercier la municipalité et plus particulièrement Mr Rémi Bergé qui nous a reçus, nous a écoutés ; nos demandes ont été prises en compte et pour l'essentiel réalisées. Merci encore.

A bientôt sur les stades.

Les Présidents.

Le goujon de l'Arize

La saison 2018 s'est bien déroulée.

La vente de cartes de pêche reste stable malgré une diminution sur l'ensemble du département.

Au cours de cette saison il a été déversé 300 kgs de truites "arc-en-ciel".

Courant décembre, il sera déversé sur la commune de Daumazan 5 kgs de goujons, 10 kgs de gardons et 10 kgs de tanches. Sur le parcours "no kill" de SABARAT, la fédération a déversé 80 kgs de truites "fario".

Au mois de juillet a eu lieu à Campagne sur Arize un stage de montage de mouches.

Plusieurs réunions ont été organisées concernant les bassins versants comprenant les communes de La Bastide de Besplas, Castelnau-Durban, Daumazan, Le Mas d'Azil, Lézat sur Lèze, Le Fossat et Pailhès.

La vente de cartes de pêche débutera le 12 décembre 2018.

Je remercie tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de la saison pour la bonne marche de l'association.

Meilleurs vœux pour l'Année 2019.

Le Président,
Daniel PECCOLO.



Arize billard club

L'Arize Billard Club s'agrandit

Pour la nouvelle saison, l'Arize billard Club a décidé, afin d'améliorer l'entraînement de certains joueurs, de se doter d'un « grand » billard (3,10 m de long au lieu des 2,80 m du précédent).

Malgré quelques problèmes, Nicolas (notre nouveau billardier) a réussi à installer ce superbe billard. En effet, vu la taille de celui-ci, nous avons été dans l'obligation de le passer par la fenêtre de la salle. Cette opération délicate n'a été possible que grâce à l'aide de Gérard et de son



élévateur.

La machine ne faisant pas tout, de nombreux bras ont aussi été nécessaires. Le billard club remercie donc Gérard, Ricou et les trois lutins fluorescents.

Maintenant place à l'entraînement et aux futurs résultats !!!

Le Président,
Benoît CLANET

QI GONG

Daumazan

Salle municipale

Le Lundi de 18h00 à 19h30



Le qi gong est une pratique énergétique de santé issue de la médecine chinoise.

Son but est de préserver la santé, d'accroître la vitalité par la respiration, la présence au ressenti corporel aux travers de mouvements souples, lents, harmonieux, de postures, d'auto-massages et la méditation.

**Tarif: 7 € la séance
+ 6 € d'adhésion à l'association**

Inscriptions:

07.82.09.29.66

05.61.98.01.16

Hélène RECALDE

*formée à l'école
le serpent et l'oiseau,
agréée à la FEQGAE.*

EDUCATEUR CANIN



RESPECT

Echange Complicité

Carole BRUNEAU

DAUMAZAN SUR ARIZE | ARIÈGE

07 70 10 04 28 contact@eductonpoilu.com

www.eductonpoilu.com

CHORALE



Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à rejoindre la chorale Mescladis

**le mardi
de 18 h 30 à 20 h 30
à la salle Léo Ferré**

Chant polyphonique traditionnel de tous les pays, tous niveaux, tous âges.

Renseignement auprès d'Hélène Maille au
05.81.30.50.95

YOGA

Les cours d'ashtanga yoga de Julie (yoga dynamique qui procure force et souplesse) se poursuivent à la salle de Daumazan :

le jeudi de 19 h à 20 h 30,
hors vacances scolaires.

Renseignements au
06.63.92.37.58
Julie.ashtanga@gmail.com



Les associations daumazanaïses

Association	Responsable	Tel	Mel
ACCA (Chasse)	FERRANDES Catherine	06.71.04.31.57	catherine.ferrandes@yahoo.fr
Amicale supporters rugby	SERVAT Jean-Claude	05.61.69.81.31	jean-claude.servat@orange.fr
Arize Loisirs Jeunesse (centre loisirs)	ACCURSI Cosima	05.61.67.81.62	arize-cel@wanadoo.fr
Arlésie (spectacles)	ANDRE Pascale	05.61.60.48.84	arlesie@wanadoo.fr
Billard club	CLANET Benoît	05.61.60.70.65	arizebillardclub@wanadoo.fr
Canis rider's Ariège (sports canins)	BRUNEAU Carole	07.70.10.04.28	
Champ de Pyrène (jardins partagés)	PUTZE Suzanne	06.44.84.74.38	
Chorale Mescladis	MAILLE Hélène	05.81.30.50.95	
Club de belote	LARRIEU Arlette	05.61.69.80.84	arlette.larrieu@gmail.com
Cogeste Midi- Pyr (emplois partagés)	JOUBIN Sylvie	06.75.71.60.41	cogeste_mp@orange.fr
Comité des Fêtes	MAMY Pierre	06.72.93.18.62	carine.delmas@laposte.net
Coopérative scolaire	VILLALON Régine	05.61.68.32.69	0090196P@ac-toulouse.fr
Daumaz'anime	VIDAL Maryline	06.89.96.07.69	daumazanime@yahoo.fr
Fédération Renova (patrimoine fruitier)	AYMÉ Rémi	05.61.60.27.71	renova@free.fr
Génération mouvement (aînés)	PARRA Paul	05.61.69.89.59	
Goujon de l'Arize (pêche)	PECCOLO Daniel	05.61.69.80.04	daniel.peccolo@hotmail.fr
L'arbre à soi (bien-être)	ISABETH Laure	06.66.77.02.41	
Les amis de l'église Saint-Sernin	CHEMIN Chantal	05.61.69.84.45	saintserindaumazan@gmail.com
Les cinq sens (cours de cuisine naturelle)	MOURET Dominique	06.86.75.96.45	
Les Plats et les Houles (prêt vaisselle)	RUQUET guy	05.61.69.80.84	
L'orangerie (théâtre)	MENAR Najette		najette-menar@orange.fr
Objectif cheval (form.pro, équit., attelage)	FELLI Régine	07.82.45.48.59	objectifcheval@gmail.com
Optimôm (parents d'élèves)	GUY Sonia	06.73.31.67.30	sonia.delmas6@orange.fr
Pétanque	DARAUX Hervé	06.38.58.51.98	hdaraux@groupesecar.fr
Têbô (atelier danses)	POPOFF Katy	06.70.11.86.66	
Tennis	GOUZE Joël		gouze.joel@orange.fr
Terre de Couleurs (festival musique)	BOCENO Didier	09.75.23.66.29	d.boceno@orange.fr
US Arize Rugby	COMMENGE/CROUZET/SANS	05.61.69.80.84	arlette.larrieu@gmail.com

Nom / Raison sociale	Activité	Adresse	Tel
BORDES Françoise	Médecine générale	4 rue de la Poste	05.61.69.80.07
PAULY Lyda	Médecine générale	6 rue du Barry	05.61.69.82.10
DROIN Valérie	Infirmière	4 rue de la Poste	06.58.58.60.06
BONNEVILLE Estelle	Pharmacie	16 route de Toulouse	05.61.69.80.23
PELLIZER Marie	Institut de beauté	Place du Champ de Mars	06.72.08.49.04
CASSANDRA Esthétique	Esthéticienne à domicile		06.88.73.94.51
GIORDANO Sabine	Coiffure, vin, cadeaux	2 rue du Barry	05.61.69.84.18
O fil de soie SAEUR Isabelle	Couture, couture ameublement	Chemin du Moulin	06.16.16.42.60
SENSIBOOT	Chaussures cuir sur mesure	Le Barraca	06.10.37.28.45
MOLINA René	Tabac, Presse, loto, point vert	10 rue du Barry	05.61.69.80.14
La Tomate du jardin	Restaurant	1 place de l'église	05.81.30.40.03
Chez Flo	Restaurant	8 rue du Barry	05.61.67.16.59
Château Cazalères	Restaurant, village vacances	Cazalères	05.33.00.30.00
Chez Karin	Bar à vin, bières, tapas	2 rue du Bastion	05.61.68.21.78
Le fournil de l'Arize	Boulangerie	1 rue du Barry	05.61.60.15.04
Gaston Jérôme	Boucherie, charcuterie	Grand'rue	05.61.60.58.42
CASINO	Supérette, épicerie	11 rue du Barry	05.61.69.80.33
GUIGUI Joachim « La Jolène »	Fruits et légumes bio	11 route de Toulouse	06.41.66.00.47
SCP Les Cazeles	Clinique vétérinaire	Chemin du Moulin	05.61.69.84.70
SALAIGNAC A.	Elevage canin	chemin de Montbrun	05.61.60.57.84
PERRIN Patricia	Toilettage canin	Route de Montbrun	06.14.77.24.71
BRUNEAU Carole	Educateur canin	17 Route de Castex	07.70.10.04.28
CLANET Guy et fils	Maçonnerie	33 route de Toulouse	05.61.69.83.14
MAMY Pascal	Maçonnerie	10 route de Toulouse	05.61.69.87.94
GRIMAUULT Charpente	Charpente bois	15 rue des Potiers	06.24.49.35.69
EICHENNE Sébastien	Plomberie	La Trille	06.70.04.51.68
PINCE Ellen	Plomberie		06.03.22.52.27
CASTERAS Didier	Menuiserie alu	Route de Campagne	05.61.69.80.75
Electrilouis DELCOUR Louis	Electricien	Route de Castex	07.62.81.85.34
SOULANET Pierre	Frigoriste	Chemin du Moulin	06.10.65.44.29
ESTAQUE Julien	Peinture	16 route de Toulouse	06.69.50.47.19
DUFFOURG David	Mécanique, Cycles	16 rue du Barry	05.61.69.86.56
CAPLA	Coopérative agricole	Route de Toulouse	05.61.67.90.90
PARRA Frédéric	Horticulteur	chemin de Montbrun	05.61.69.92.68
Foyer logement l'Hostal	Maison de retraite	1 rue Roger Lacombe	05.61.60.98.20
BERNADAC	Gîte rural	Plantemil	06.77.38.61.12
Château Cazalères	Village vacances, restaurant	Cazalères	05.33.00.30.00
Crédit Agricole	Banque	41 route de Toulouse	08.92.89.25.92
La Poste	Banque, Bureau de Poste	12 route de Toulouse	05.61.67.92.88
MOLINA René	Point vert, tabac, presse, loto	10 rue du Barry	05.61.69.80.14
SJ Formations Conseils	Formation Conseils	Route de Toulouse	06.32.47.46.26
SALAIGNAC Ch	Expert en antiquités	chemin de Montbrun	06.19.99.79.77





Foires et marchés

Foire

Le premier vendredi matin de chaque mois,
Place de l'église

Marché

Tous les vendredis matin
Place de l'église



Plats à emporter

Tous les mardis soir,
Place de l'église,
Poulets rôtis et plats cuisinés

Mairie

1 Place du Dôme 09350 DAUMAZAN SUR ARIZE

Tél : 05.61.69.80.12

Fax : 05.61.69.67.16

Mel : mairie.daumazan@orange.fr

Site internet: www.arize-leze.fr



La Mairie est ouverte au public :

- tous les matins de 9 h à 12 h,
- le vendredi après-midi de 14 h à 17 h

Contacts utiles

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Sans abri : 115
Enfance maltraitée : 119
Enfants disparus : 116000
Centre antipoison Toulouse : 05.61.77.74.47

Impôts : impots.gouv.fr
Trésor Public du Mas d'Azil : 05.61.69.93.51
Sécurité sociale : ameli.fr
Information administrative ou juridique :
service-public.fr
Références juridiques : legifrance.gouv.fr et
notaires.fr

Bibliothèque de Daumazan : 05.34.09.81.30
Office de Tourisme :
05.61.69.99.90

Programme des animations

JANVIER

- le 4 : foire mensuelle
- le 12 : loto pétanque
- le 25 : loto pétanque
- le 26 : soirée « cochon »
De l'US Arize

FEVRIER

- le 1er : foire mensuelle
- le 9 : ouverture de saison
Arlésie
- le 16 : loto Val XV
- 21 et 22 : Arlésie
(spectacles scolaires)
- le 23 : loto amis US Arize

MARS

- le 1er : foire mensuelle
- le 2 : loto US Arize
- le 6 : réunion publique
Smectom (bacs individuels)
- le 9 : Arlésie (théâtre)
- le 15 ou 16 : fête
de la Saint-Patrick
du comité des fêtes
- le 22 : loto de l'école

AVRIL

- les 3 et 4 : Arlésie (conte
musical)
- le 5 : foire mensuelle
- le 13 : soirée Arcade et
Arlésie (clowns)
- le 20 : Frédéric Fromet

MAI

- le 1er : vide grenier Cazalères
- le 3 : foire mensuelle
- le 8 : vide grenier
Daumazanime

JUIN

- le 7 : foire mensuelle
- le 14 : spectacle école

JUILLET

- le 5 : foire mensuelle
- le 6 : Arlésie (conte musical)
- du vendredi 12 au dimanche
14 juillet : fête locale

Imprimé par nos soins

Directeur de la publication : Monsieur le Maire de Daumazan

Composition, rédaction, édition : C.L. Mairie de Daumazan sur Arize 09350 - Tél. : 05.61.69.80.12